



Pôle nord-est

Quelques nouvelles du CE

juin 2015

Préambule de la CGT	2
1. Approbation du PV de mai	3
2. Information sur le bilan de l'emploi au 31/12/2014	3
3. Information/consultation sur le bilan social d'établissement 2012/2014	3
4. Information en vue de la consultation sur un projet d'évolution de la structure et des effectifs permanents de France 3 Nord-Est	4
5. Présentation de l'arrêté des comptes au 31/12/2014 du CE de FTV Nord-Est en présence de Mr Bastian (Ex-pert comptable)	4
6. Présentation du budget 2015 du CE FTV Nord-Est en présence de Mr Bastian	
7. Questions diverses	5

CE de juin 2015

En préambule la direction a évoqué la visite de Mme Delphine ERNOTTE-CUNCI à Amiens lundi 22 juin. Elle souhaitait rencontrer l'ensemble des membres du personnel sur leur lieu de travail, pour suivre le déroulé de leur journée..

Elle entend bien renouveler ces visites dans d'autres centres dès sa nomination officielle.

La direction précise que ce fut l'occasion pour présenter les projets et les résultats du pôle NE.

Elle rajoute que les personnels d'Amiens ont semblé satisfaits de cette visite et exprimé plutôt de bons retours...

La CGT se demande si cela préfigure de l'intérêt que la région pourrait avoir dans le cadre de la réorganisation territoriale des régions...

La CGT a ensuite décliné sous forme de liminaire les différentes formes d'irrespect constatées au sein de l'entreprise.

PREAMBULE DE LA CGT

« J'ai été frappée par l'agressivité et même la violence dans les relations sociales à France télévisions, dans les rapports entre les gens »

C'est l'une des premières remarques qu'a formulée Delphine Ernotte-Cunci lorsqu'elle a reçu la CGT mi-juin.

Certes notre nouvelle présidente est bien placée pour savoir ce qu'agressivité veut dire depuis sa nomination... Mais qu'elle s'en prenne d'abord au président du CSA ! C'est bien Olivier Schrameck qui s'est ingénié à manquer de respect aux citoyens et aux personnels en imposant une procédure opaque s'agissant d'audiovisuel public financé par les français !

• Le manque de respect !

Nombreux sont les représentants de la direction de FTV à tous niveaux qui s'ingénient - comme Schrameck - à le cultiver... En tout cas vu de la fenêtre des représentants des personnels que nous sommes ! Vu aussi de la fenêtre du sociologue Henri Vacquin, si l'on en croit son diagnostic et ses recommandations...

Sans tomber dans la caricature du manichéisme - les gentils salariés et les méchants encadrants - force est de reconnaître que c'est d'abord chez ceux qui ont le pouvoir hiérarchique que les actes d'irrespect se manifestent.

• Quelques exemples :

- **Irrespectueuse** l'attitude provocatrice de la direction - dans la plupart des sites - concernant **la vraie-fausse consultation des JRI et OPV sur le changement du parc des caméscopes**, sans oublier la manière infantilisante de cacher les vrais objectifs de l'opération et des choix déjà faits !
- **irrespectueuse des salariés, de l'accord d'entreprise et du code du travail**, cette façon insidieuse qu'ont certains managers de refuser après coup et en catimini les heures supplémentaires réalisées par des journalistes aux heures ! Une première saisine l'an dernier de l'inspection du travail

n'aurait donc pas suffi... La prochaine étape si besoin passera par l'URSSAF pour dénoncer le travail dissimulé !

- **irrespectueuse de sa propre parole de direction - un comble** - voilà comment apparaissent les abus et les loupés du PDV tout comme les tours de passe-passe sur la structure des emplois du pôle !
- **Irrespectueuse des représentants du personnel**, les réponses parfois faites aux questions des délégués du personnel : la difficulté à maîtriser le nouvel accord d'entreprise n'excuse pas la mauvaise foi de certains représentants de la direction... La méconnaissance de ce texte touffu et officiel depuis 2 ans passe mal quand l'indigence de certaines réponses confine à la provocation !
- **Irrespectueux des femmes salariées de l'entreprise -et du pôle en particulier - Ce plafond de verre qui continue de freiner leur évolution salariale et professionnelle...** L'accord égalité professionnelle F/H et le label AFNOR ne sont pas faits pour les chiens... ni les chiennes d'ailleurs ! Les chefs de service pourraient prendre un peu plus de risques en nombre de mesures fonctionnelles !
- **Irrespectueuse sans aucun doute la dictature de l'ETP -** l'ETP étalon, l'ETP alpha et oméga de toute la politique de cette entreprise ! Ce ne sont pas les ETP qui font de la télé mais les salariés femmes et hommes dont le quotidien professionnel se dégrade de jour en jour !
Henri Vacquin d'ailleurs ne l'a pas oublié qui recommande de promouvoir la politique de l'emploi et les perspectives d'évolution professionnelle !

Oui à France télévisions on a vraiment besoin de réapprendre le respect et ce sont celles et ceux qui dirigent l'entreprise qui doivent montrer l'exemple ...

Delphine Ernotte va avoir bien du travail !

1

Approbation du PV de mai

L'approbation du PV de mai est reportée au 10 juillet, compte tenu de la réception tardive de celui-ci.

2

Information sur le bilan de l'emploi au 31/12/2014

(Voir le CR de la commission mixte emploi/formation et économie et structure du 26 mai 2015)

Si entre 2011 et 2014 le pôle a vu réduire son effectif non permanent de 60 ETP, l'effectif des permanents n'a augmenté que de 22,5 ETP, ce qui fait un delta de -37,5 ETP dû à la baisse du recours aux non permanents.

Les fonctions supports ont réduit leurs effectifs de 2.1 ETP et la filière également avec - 5.8 ETP.

L'année 2014 a vu 25 recrutements dont 24 transformations de CDD en CDI.

La commission constate une forte augmentation des HS en 2014. Devant les explications de la direction qui assurent que cette hausse des HS est due à la mise en place du nouvel accord, les élus attendent le bilan social 2015 pour s'assurer que la baisse des ETP ne provoquent pas une surcharge de travail répartie sur les collaborateurs

La commission a fait un focus sur les alternants en nette augmentation. Inquiets des dérives potentiels les élus ont réclamé que France Télévisions ouvrent des négociations sur la formation professionnelle.

3

Information/consultation sur le bilan social d'établissement 2012/2014

(Voir le CR de la commission mixte emploi/formation et économie et structure du 26 mai 2015)

Malgré une légère augmentation de l'effectif moyen permanents de 5.9 ETP entre 2012 et 2014 les précaire sont toujours victimes de la réduction de l'emploi des CDD de 43.5 ETP en 3 ans. Le bilan est aussi négatif sur l'absentéisme notamment pour maladie, les longues maladies diminuent mais les arrêts maladie augmentent de 43.65% chez les PTA et 42.14% chez les journalistes entre 2013 et 2014 signe pour les élus d'un mal être au travail.

Les carrières des femmes, malgré une tentative d'équilibrage de la direction, n'évoluent toujours pas suffisamment pour rattraper celle des hommes.

En ce qui concerne les travailleurs extérieurs la commission demande à la direction plus de vigilance dans l'amplitude horaire et le respect des conditions de travail.

Même si la direction n'est pas l'employeur direct des prestataires elle est responsable des conditions de travail au sein de son établissement.

L'avis sur le bilan social 2014 du pôle Nord-est.

En conséquence, les élus ont voté à l'unanimité un avis négatif (voir avis)

4

Information en vue de la consultation sur un projet d'évolution de la structure et des effectifs permanents de France 3 Nord-Est

Ce point est reporté au CE du 10 juillet dans l'attente d'une nouvelle réunion des commissions mixte emploi/formation et économie et structure le 2 juillet.

5

Présentation de l'arrêté des comptes au 31/12/2014 du CE de FTV Nord-Est en présence de Mr Bastian (Expert comptable)

Globalement le budget est cohérent et plutôt équilibré.

Les frais de comptabilité ont été minorés grâce à une meilleure utilisation du logiciel ACL par les différentes antennes.

On constate une augmentation sensible sur les cadeaux de Noël. Cela est dû à l'utilisation choisie de certaines antennes du reliquat de subventions reçu en août 2014.

Les achats groupés de linéaires sont plutôt encourageants.

Vote Positif à l'unanimité des élus.

6

Présentation du budget 2015 du CE FTV Nord-Est en présence de Mr Bastian

Comme chaque année, les subventions seront redistribuées aux antennes au prorata de leurs effectifs, moins la part que le CE conserve pour les charges fixes des chalets et des salariés.

Les travaux en cours sur les chalets sont : la réfection de la toiture du chalet des Vosges, le changement des portes intérieures du chalet du Jura et le changement de cheminée (l'ancienne n'était plus aux normes).

Le CE de pôle continuera à proposer des offres de locations en bord de mer aux vacances de la Toussaint, les dates seront élargies. Le Val d'Authie est également reconduit pour 2015.

La nouvelle location à Chatel sera proposée rapidement, il s'agit d'une résidence de standing, dans une station attractive l'hiver comme l'été.

Un projet de voyage est à l'étude, il serait ouvert à l'ensemble des salariés du pôle vers une destination encore à définir, Barcelone, Lisbonne, ou New-York en fonction du budget.

Le budget « Epanouissement personnel » est reconduit. Certaines antennes n'en n'ont pas encore bénéficié : rapprochez vous de votre commission activité sociale pour en bénéficier.

Le budget billetterie est mis en place, il offre des places à prix réduit au Parc Nausicaa, Nigloland, Eurodisney et le Zoo d'Amnéville. D'autres destinations sont à l'étude.

Questions diverses

- **À Lille, problème évoqué à propos de l'encadrement BRI.**

Sont dénoncés des dysfonctionnements au sein de la rédaction, concernant le respect de la notion de droits d'auteur et ayant pour conséquence de discréditer un journaliste et de générer une perte de confiance.

- **A propos de la Consultation des caméras .**

Les élus déplorent le flou autour du mode de la concertation réelle des JRI et s'inquiètent de ce que les choix seraient déjà faits.

La direction accepte de fournir des pourcentages probables.

Il est donc vraisemblable que l'on s'oriente sur 65% de 400, 35% de 300 et 2 ou 3 200.

La direction rappelle que pour l'instant ce sont d'abord les stations d'Amiens et de Besançon qui sont concernées.

- **A propos des remplacements en BEX.**

La priorité est donnée aux permanents, et sur la base du volontariat.

Les élus réaffirment que cela est trop souvent non respecté.

Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Nancy, Reims, Strasbourg, le 16 juillet 2015

Vos élus CGT :

Laurence Carpentier (Lille), William Maunier (Metz), Cyril Pinato (Filière Strasbourg), Claire Portalès (Besançon), Carole Herbin (Reims), Isabelle Debraye (Amiens), Annabelle Igier (Reims), Olivier Bouillon (Nancy), Bertrand Théry (Valenciennes), Christophe Steiner (Strasbourg), Angélique Sergent (Nancy), Philippe Cornet (Lambersart), Christophe Van Mullem (Lambersart).

Représentante syndicale : Véronique Marchand (Lille)

Prochain CE : le 10 juillet 2015



Compte-rendu des commissions emploi/formation et économie et structure du 26 mai 2015

Présents : Demange Bruno, Bessard Muriel, Herbin Carole, Neuville Florence, Igier Annabelle, Didier Walter, Poure Cécile, Schulbaum Catherine, Marchand Véronique, Bouillon Olivier, Roehrig Yvonne, Vial Eric, Laurence Carpentier.

Avec la participation pour la direction de Madame Catherine Bayol, Directrice des Ressources humaines, de Madame Nadine Mougel, Directrice financière et Monsieur Eric Guillouard, responsable des études et du pilotage social.

La commission a étudié le bilan de l'emploi du pôle Nord-est au 30/09/2014 lors de la commission mixte éco & structure et emploi/ formation du 4 février 2015.

Nous n'avons donc étudié lors de cette commission que le dernier trimestre 2014.

Bilan de l'emploi au 31/12/2014 pôle Nord-est :

Entre 2011 et 2014 :

Hors filière et fonctions supports le pôle a vu réduire son effectif non permanent de 60 ETP. L'effectif permanent a augmenté lui de 22.5 ETP. Ce qui fait un delta de -37.5 ETP

Les fonctions supports ont réduit leurs effectifs de 2.1 ETP permanents et 0.7 ETP non permanent.

La filière a réduit ses effectifs de 5.8 ETP (1.2 ETP permanent et 4.6 ETP non permanents)

Entre 2013 et 2014

On constate une augmentation globale (Filière, RH) de 21.8 ETP

Se décomposant comme suit :

Direction pôle NE :

Permanent : + 7.6 ETP

Non permanent : +3 ETP

Filière production :

Permanent : +3.5 ETP

Non permanent : +8.4 ETP

Fonctions supports :

Permanent : +0.6 ETP

Non permanent : -1.4 ETP

Rappel :

Au 01/01/2015 le pôle Nord-est compte 905 postes permanents hors filière et fonctions supports. Au 01/01/2014 le pôle comptait 929 postes, le delta de 24 postes correspond aux 17 postes supprimés dans le cadre du PDV et 7 postes non pourvus qui sont reversés dans la masse salariale.

Détails des 7 postes reversés dans la masse salariale :

- Alsace : 1 poste de monteur
- Franche Comté : 1 poste unité administrative
- Lorraine : 1 poste aux moyens généraux
1 poste à l'encadrement technique
1 poste informatique

- Nord-Pas de Calais : 2 postes de rédacteur

Pour les fonctions supports au 01/01/2015 on comptabilise 16 postes permanents au service financier (moins un poste dans le cadre du PDV par rapport à 2013), 32 postes aux services RH et 118 postes pour la filière au 01/01/2015.

TURN OVER :

Sur l'année 2014, il y a eu 25 recrutements dont 24 transformations de CDD en CDI (14 recrutements PTA et 10 Journalistes) et un recrutement externe (PTA Besançon).

On ne compte pas de recrutement sur la filière ou les fonctions supports sur 2014.

On compte 18 départs sur 2014 :

3 démissions, 3 décès, 1 rupture conventionnelle, 4 départs à la retraite et 7 licenciements

On compte également 30 mutations d'un établissement à un autre.

HEURES SUPPLEMENTAIRES :

Années	2013	2014
<u>Pôle NE</u>		
Permanent au 31/12	6 029.97	14 669.9
Non permanent au 31/12	4 378.50	6 466.2

La commission constate que les heures supplémentaires ont augmenté de presque 2 fois et demie entre 2013 et 2014 pour les permanents et qu'elles ont augmenté pour les non permanents de 47.68%.

Filière

Années	2013	2014
--------	------	------

Permanents	4695	7 411.2
Non permanents	8954.50	9333.7

Pour la filière les HS sont en légère augmentation pour les non permanents de 4.23% entre 2013 et 2014 mais de 57.85% pour les permanents.

Les raisons évoquées par la direction sont les mêmes qu'au bilan de l'emploi au 30/09/2014 à savoir l'application du nouvel accord d'entreprise.

Les journalistes étaient tous en 2013 et jusque juin 2014 au décompte horaire. Les heures supplémentaires n'ont été régularisées qu'en début 2014. Même si à partir de juin les journalistes ont majoritairement choisi le forfait jour, le changement du temps de travail avec le passage de 40h à 39h a été mal préparé cela a également généré les HS. Pour les CDD journalistes, étant de fait au décompte horaire, leur planification a également généré des HS.

Pour 2015, la direction estime que cette surconsommation d'HS devrait se réduire de manière significative.

Concernant les PTA, la mise en place du nouvel accord qui a instauré le paiement des récupérations mais aussi le paiement des HS pour les personnels qui avaient la prime de sujétion dans l'ancienne convention collective, expliqueraient également cette hausse.

Pour les CDD l'augmentation des HS le dernier trimestre 2014 a été de 72.47%. La direction ayant annoncé que l'embauche des CDD en fin d'année a été conséquente afin de permettre aux collaborateurs CDI de prendre leurs congés. L'accroissement d'activité en fin d'année a également générée proportionnellement des HS.

La commission a souhaité faire un focus sur les contrats de professionnalisation et d'apprentissage réalisés en 2014 et ce par antenne. On répertorie 32 contrats en alternance au 31/12/2014.

Amiens 4 contrats :

Type de Contrat	Ecole/faculté	Diplôme préparé	Date début	Date fin
CA	ESJ Lille	Master 2 journaliste en 2 ans	01/09/14	31/08/15
CA	ESJ Lille	Master 2 journaliste en 2 ans	01/09/14	31/08/15
Pro	INSSET	Licence Pro informatique web	29/09/14	06/09/15
Pro	Sup de com	Master 1 management de communication	08/09/14	01/09/15

Franche-Comté 4 contrats :

Pro	Dijon formation	BTS Communication	29/09/14	01/08/16
CA	Lycée	BTS Service informatique aux Organisations	03/09/13	28/08/15
Pro	GRETA	BTS métiers audiovisuels –son	09/09/13	30/06/15

CA	UFA	BTS métiers audiovisuels	07/10/13	30/06/15
----	-----	--------------------------	----------	----------

Bourgogne 6 contrats:

CA	CFA	BTS Audiovisuel option son	16/09/13	31/07/15
Pro	Ecole ISITECH	Licence pro réseaux et systèmes	01/09/14	16/10/15
Pro	IUT Dijon	Licence pro RH management competences	01/09/14	11/09/15
Pro	GRETA	BTS Audiovisuel option montage	08/09/14	30/06/16
Pro	SUFCOB	Master 2 information communication	08/09/14	18/09/15
CA	CFJ	Diplôme journalisme	22/09/14	21/09/16

Nord-Pas de Calais 6 contrats :

CA	Lycée	BTS Audiovisuel option technique D'ingénierie et exploitation	08/09/14	30/06/16
CA	Lycée	BTS Audiovisuel option métier De l'image	08/09/14	30/06/16
Pro	Icadémie	Bachelor marketing spécialisation communication	01/09/14	20/08/15
Pro	Université	Licence pro journalisme rédacteur d'image Et de son	01/09/14	30/06/15
Pro	CESI	Master ressources humaines	27/10/14	15/09/15
CA Filière	Lycée	BTS Audiovisuel-montage	14/10/13	30/06/15

Lorraine 3 contrats:

Pro	CESI	Administrateur réseau entreprise	02/05/13	30/04/15
Pro	CESI	Gestionnaire maintenance support En informatique	13/05/13	12/05/15
CA	Gobelins	BTS Desing graphique option comm Et médias numériques	05/01/15	30/06/17

Champagne –Ardenne 5 contrats:

Pro	CESI	Administrateur réseau entreprise	14/10/13	13/10/15
CA	CFA	Diplôme journalisme	15/01/14	31/08/15
Pro	Maestris Sup	Manager du marketing et de la Communication intégrée	01/10/14	30/09/16
Pro	EFAB	Manager des actifs immobiliers	01/10/14	31/07/16
Pro	Maestris Sup	Manager du marketing et de la Communication intégrée	01/12/14	30/09/16

Alsace 5 contrats:

CA	IUT	Licence pro gestion de production	06/10/14	11/09/15
Pro	IECM-ECS	Master 2 Communication 360	09/09/14	26/08/15
Pro	IECM-ECS	Master 2 Communication 360	01/09/14	26/08/15
Pro	GRETA	BTS Audiovisuel option image	08/09/14	31/08/16
CA	CCI	Comptabilité et gestion des organisations	16/09/13	31/08/15

La direction a validé 15 nouveaux alternants à la rentrée pour 18 sortants avant la fin de l'été. Parmi ces 15 nouveaux alternants on compte 6 alternants journalistes dans 5 rédactions : 2 à Amiens, 1 à Lille, 1 à Nancy, 1 à Reims et 1 à Dijon.

Un quota d'alternant pour les journalistes est imposé au pôle, pour les autres une étude est faite par le service RH pour définir les besoins dans les antennes.

La direction nous informe que l'on est le seul pôle en ligne avec les objectifs de François Guilbeau au 31/12/2014 en terme d'alternance.

Un recueil ou charte du parcours de l'alternant est en cours de réalisation. Il définira les critères de recrutement de l'alternant, le nombre d'entretien d'étape avec l'alternant, les relations avec les écoles...Ce recueil devrait être présenté à la commission emploi/formation en septembre probablement.

Pour la commission emploi/formation

Laurence Carpentier

Pour la commission éco & structure

Bruno Demange



Compte-rendu commission mixte emploi-formation et éco & structure du 26 mai 2015

Présentation du Bilan social d'établissement 2014

Présent(e)s pour les commissions : Demange Bruno, Neuville Florence, Vial Eric, Igier Annabelle, Roehrig Yvonne, Carpentier Laurence, Herbin Carole, Bouillon Olivier, Pouré Cécile, Schulbaum Catherine, Walter Didier, Bessard Muriel, Marchand Véronique

Présent(e)s pour la direction : Catherine Bayol, Directrice des Ressources Humaines, Nadine Mougel, Directrice financière, Eric Guillouard, Responsable des études et du pilotage social.

En Préambule :

Le Bilan social est un document harmonisé au niveau des pôles, sur la base d'un cadre national FTV. Il concerne les personnels du pôle Nord-est y compris la Filière et les fonctions supports (Finance, RH).

Pour l'année 2013, les CSP (Catégories Sociaux Professionnelles) ont été affinées notamment dans la classification des journalistes où l'on distingue Reportage/contenus d'info / Edition et coordination / Encadrement.

Indicateur 1.1 Les effectifs

Indicateurs d'effectif global : (pages 6 à 9)

Nombre de salariés Non permanents, et permanents, temps plein ou temps partiel y compris ceux qui sont absents pour maladie, congés etc.

Ce tableau est un comparatif sur 3 ans en ETP moyen annuel

Année	Total	Non permanents	Permanents
2012	1218.4	211.7	1006.7
2013	1161.1	161.3	999.8
2014	1184.0	171.4	1012.6

On constate une augmentation de l'effectif moyen annuel permanent de 5.9 ETP entre 2012 et 2014. Par contre, après une baisse l'effectif moyen annuel pour les Non permanents de 53.6 ETP entre 2012 et 2013. on notera une augmentation des ETP CDD de 10.1 ETP (**page 8**). On constate, également, un redressement des effectifs permanents de +12.8 ETP en 2014 essentiellement dû à la transformation de CDD en CDI correspondant à 24 embauches.

L'augmentation des ETP entre 2013 et 2014 est liée à l'augmentation de l'activité avec l'augmentation de la durée des matinales à partir de septembre 2013 ainsi qu'à l'augmentation des ETP sur la filière.

Indicateur d'effectif permanent :

La répartition par catégorie socio professionnelle met en avant la diminution des maîtrises de 35.9 ETP et l'augmentation des cadres de 44 ETP (**Page 6**). En effet fin 2014 des mesures individuelles ont été accordées rétrospectivement au 1^{er} janvier 2013. Pour les journalistes l'augmentation des ETP est essentiellement due au recrutement avec + 5.3 ETP (**Page 7**)

Indicateurs d'effectif non permanent : (page 8)

L'effectif moyen annuel non permanent (y compris les contrats en alternance) a progressé de + 10.1 ETP entre 2013 et 2014 près une chute de plus de 50 ETP entre 2012 et 2013.

On notera une nette progression des contrats alternants inscrits au 31/12/2014 : 27 contrats pour les PTA et 5 pour les journalistes. Pour rappel les alternants comptent pour ½ ETP.

L'augmentation des ETP entre 2013 et 2014 se justifie par une action volontaire de la direction de renforcer les matinales et par la possibilité donnée aux collaborateurs de solder leurs congés le dernier trimestre 2014.

La direction prétend que l'objectif n'est pas de faire des économies sur les ETP mais d'avoir une juste adéquation entre les moyens et les besoins.

1.1.5 Répartition par sexe de l'effectif total en décembre (inscrit) permanent : (page 9)

Sur un effectif sur le pôle de 1046 permanents, les femmes représentent 40.15% et les hommes 59.85%. En 2013, les hommes représentaient 60.23% et les femmes 39.77% de l'effectif. Au niveau de FTV les femmes représentent 44.11 % et les hommes 55.89%. Une légère amélioration pour le pôle mais qui reste inférieure à FTV.

Chez les cadres et cadres supérieurs 42.40% sont des femmes pour 57.6% d'hommes. Par contre, chez les journalistes, le taux de féminisation reste inférieur : 63,59% d'hommes pour 36,41% de femmes. Toujours particulièrement sous représentées dans l'encadrement journaliste : les femmes avec 26.42% et 73.58% d'hommes. Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux de FTV : 26.67% de femmes et 73.33% d'hommes.

Ces indicateurs ont été analysés plus en détails dans le cadre de la commission égalité F/H.

1.1.6 Répartition par âge de l'effectif total en décembre (inscrit) permanent : (page 11 à 12)

PTA

La commission constate un étalement de l'âge de la population féminine qui se situe entre 35 et 54 ans alors que chez les hommes la population est un peu plus vieillissante entre 40 et 59 ans. Il y a également plus de femmes de moins de 30 ans (47) que chez les hommes (31) En 2013 la majorité des collaborateurs se situait entre 40 et 49 ans chez les hommes comme les femmes.

L'analyse que l'on peut faire est qu'il y a davantage de recrutement de jeunes femmes que de jeunes hommes.

Journaliste

La population féminine journaliste est répartie majoritairement entre 30 et 54 ans, alors que la population masculine se situe entre 40 et 59 ans

Encore cette année, la population féminine journaliste est plus jeune que la population globale du pôle NE.

1.1.7 Répartition par ancienneté : (pages 15 à 17)

PTA

43% des femmes ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté
40.81 % des hommes ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté

Globalement :

20.05 % des salariés PTA ont moins de 11 ans d'ancienneté.
41.74 % ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté
20.94 % ont entre 21 et 30 ans d'ancienneté
16.81 % ont entre 31 et 40 ans d'ancienneté

Journaliste

50 % des femmes ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté
40.17% des hommes ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté

Globalement :

16.30% des salariés journalistes ont moins de 11 ans d'ancienneté
43.75% ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté
28.53% ont entre 21 et 30 ans d'ancienneté

PTA et Journaliste

	2012	2013	2014
Ancienneté de – de 11 ans	23%	18.40%	18.74%
Ancienneté de 11 à 20 ans	42%	45.05%	42.44%
Ancienneté de 21 à 30 ans	24%	27.19%	23.61%
Ancienneté de 31 à 40 ans	8.79%	11.28%	14.81%

On peut constater que l'ancienneté professionnelle des collaborateurs continue de progresser.

1.1.9 Répartition de l'effectif total en décembre (présent) permanent par CSP détaillées (page 20)

En 2014, l'effectif permanent (F+H) est composé de 64.88% de PTA et 35.12% de journalistes en 2013, l'effectif permanent (F+H) était composé de 66% de PTA et 34% de journalistes.

Classification PTA :

Augmentation des femmes dans la catégorie Cadres : 56.98% d'hommes et 43.02% de femmes. Alors qu'en 2013 hommes représentaient 58.33% et les femmes 41.66%.

Classification journaliste :

L'écart entre les hommes et les femmes dans la progression de carrière est flagrant chez les journalistes. On peut parler de plafond de verre.

	Reportage/contenu info			Edition et coordination			Encadrement		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
Hommes	62.41	61.61	62	54.55	66.66	57.14	73.07	75	73.07
Femmes	37.59	38.38	38	45.45	33.33	42.86	26.93	25	26.93

1.2 Travailleurs extérieurs (page 21)

Dans la catégorie « autre » on retrouve les prestations de maquillage et l'accueil.

La commission note une augmentation du recours aux salariés extérieurs notamment pour le gardiennage avec 63 623 h pour 39 salariés cela correspond à 1631.35 h par salarié soit 203.91 jours de travail annuel.

Suite à des absences chez les gardiens, il apparaît que ceux-ci ne soient pas systématiquement remplacés, la charge de travail étant répartie sur les autres gardiens, la commission demande à ce que la direction soit vigilante sur leur amplitude horaire.

1.2.3...Et 1.2.4 Les intérimaires (page 22)

La commission relève l'existence de 33.7 contrats moyens mensuels en 2014 (pour 27.6 en 2013 et 46 en 2012).

La durée moyenne de ces contrats est de 4.1 jours en 2014 (pour 5.1 en 2013 et 6 en 2012).

1.3 Les embauches au cours de l'année (page 23)

En 2014, le pôle a recruté 25 salariés (15 PTA et 10 journalistes) correspondent à 13.9 ETP dont 1 ETP recruté à l'extérieur.

Pour rappel : La direction nous précise que les ETP sont calculés en fonction de la date d'entrée des nouveaux recrutés. Les ETP n'ont pas la même valeur si les recrutements ont été faits en janvier ou novembre.

1.3.2 Nombre d'embauches en contrat à durée déterminée (page 24)

Nombre d'embauche de CDD en baisse entre 2012 et 2014 de 2458 contrats.

Les cachetiers (présentateur, réalisateurs...) en hausse par rapport à 2013.

Le recours aux pigistes continu de baisser de 87 contrats en 2012 on passe à 31 en 2014. Ce type de contrat devait avoir tendance à disparaître sauf lorsque cela est légalement justifié.

Après une baisse de 25.8% du recours aux intermittents entre 2011 et 2013, les embauches restent stables en 2014.

Le recours aux PTA de droit commun est en baisse de 39.1% entre 2012 et 2014.

Probablement dû en grande partie à l'arrêt des remplacements des personnels administratifs. Les journalistes en baisse de 9.32% entre 2013 et 2014, compensée par 10 embauches.

Après une baisse du recours aux CDD en 2013, la tendance s'inverse en 2014. Le retard dans la prise de congés des salariés en CDI courant 2014, peut justifier le recours aux CDD plus important fin 2014.

1.3.2 bis Nombre d'embauches en contrat à durée déterminée en nombre de jours

On note également une baisse du nombre de jours de recours aux CDD, entre 2012 et 2014 de 9884 jours

Ratio nombre de jours / nombre de contrat :

	2012	2013	2014
Nbre de jours	56366	43154	46482
Nbre de contrat	15494	12954	13036
Moyenne			
Nbre jours/contrat	3.63 j	3.33 j	3.56 j

Ce ratio est un bon indicateur. La durée moyenne des CDD ne doit pas être trop élevée, dans le cas contraire cela peut être significatif d'une nécessité d'embaucher.

1.4 Les départs au cours de l'année (page 25 à 33)

On dénombre 48 départs de FTV pôle NE en 2014 : 34 PTA et 14 journalistes.

Nombre de démissions 3 (2 PTA- 1 journaliste) dont 1 démission dans les fonctions RH

Licenciements pour cause économique : 2 (1PTA-1journaliste) liés à l'effet PDV

Licenciement pour d'autres causes : 5 PTA

Nombre de fin de contrat : 1 PTA rupture conventionnelle

Nombre de départ en retraite : 4 PTA

Nombre de décès : 3 dont un à la filière.

Nombre de mutations d'un établissement à un autre : 30 (18 PTA-12 Journalistes)

Lorsqu'un des collaborateurs du pôle fait l'objet d'un détachement, la direction nous informe qu'elle n'est pas favorable au principe du poste préempté. Pour elle l'idéal est qu'il soit mis en consultation.

1.5. Promotions (page 34)

La commission note que les promotions ne font que diminuer d'année en année 78 en 2012 pour 39 en 2014. La direction justifie ces écarts par la prise en compte des technicités protocole d'accord et des promos liées à un changement de structure.

La commission remarque l'équilibre fait entre les femmes et les hommes dans l'attribution des mesures. Compte tenu des retards cumulés les années précédentes la commission aurait espéré un plus grand nombre de mesures pour les femmes.

1.7 Les travailleurs handicapés (page 36)

Nous sommes passés de 62 travailleurs handicapés en 2012 à 52 en 2013 puis à 57 en 2014.

Il est difficile d'influer sur le nombre de travailleurs handicapés sauf par l'embauche. Les salariés CDI peuvent entrer ou sortir, d'une année sur l'autre, du statut de travailleur handicapé.

1.8 Absentéisme (pages 37 à 41)

1.8.1 Nombre de journées d'absence

La commission note une augmentation de l'absentéisme chez les PTA de 7.1% entre 2013 et 2014 après une baisse sensible entre 2012 et 2013 de 25.58%

Baisse légère de l'absentéisme chez les journalistes mais globalement on note une augmentation de l'absentéisme de 4.6%

1.8.1 bis Nombre de journées d'absence/Nombre de journées théoriques travaillées

Le taux d'absentéisme est élevés dans le pôle NE avec 12% c'est un point au dessus de la moyenne de France Télévisions, d'autant que la direction applique désormais une politique de moindre remplacement. La direction nous informe que des dispositifs de prévention de la DSQVT ainsi que des analyses de l'absentéisme font l'objet d'informations régulières des CHSCT.

1.8.2 Nombre de journées d'absence pour maladie

Augmentation du nombre de journées d'absences maladie entre 2012 et 2014 de 11.5%.

La commission note une baisse des longues maladies mais une augmentation des autres arrêts maladie.

PTA entre 2013 et 2014

Maladie : + 43.65%

Longue maladie : - 14.65%

Journalistes entre 2013 et 2014

Maladie : + 42.14%

Longue maladie : - 32.17%

A noter la longue maladie est à partir du 91ème jour d'absence.

1.8.3 Répartition de la maladie selon la durée de l'absence

On remarquera que chez les PTA 46% des arrêts sont de moins de 7 jours pour 42.72% chez les journalistes.

Globalement :

44.68 % des arrêts sont de moins de 7 jours et 16.14 % des arrêts sont compris entre 8 et 21 jours.

La commission note qu'il y a moins d'arrêt maladie mais que les arrêts sont plus long sans être de longues maladies.

1.8.4 Nombre de journée d'absence pour accident du travail et de trajet ou maladie professionnelle.

Très forte augmentation des arrêts chez les PTA et baisse relative chez les journalistes, globalement les arrêts ont augmentés de 26.48%.

Indicateur 2 Rémunération et charges accessoires (pages 47 à 54)

2.1.1 Masse salariale annuelle totale/effectif mensuel moyen

La commission constate que les mesures diminuent mais que la masse salariale augmente, globalement de 10% entre 2013 et 2014. C'est un effet du nouvel accord d'entreprise : de la transposition et de l'harmonisation avec des rappels 2012 et 2013.

2.1.1.bis Rémunération annuelle moyenne

Lorsque l'on prend la rémunération annuelle moyenne on constate que les femmes gagnent 7.24% de moins que les hommes chez les PTA et 8.39% de moins chez les journalistes.

2.1.2 Part des primes à périodicité non mensuelle dans la déclaration des salaires

Chez les PTA : 1.8%, on constate forte baisse par rapport à 2013 essentiellement due à l'effet de la mise en place du nouvel accord (prime de sujétion). Les 6.3% chez les cadres supérieurs correspondent à la Prime de Part Variable.

Chez les journalistes 9%, correspondent aussi à la Prime de Part Variable, au 13^{ème} mois et à quelques primes liées à l'activité.

2.1.3 Grille des rémunérations

4 salariés gagnent moins de 20000 € annuellement. La direction explique que ce sont des collaborateurs en longue maladie ou invalidité dont seulement une partie est payée par FTV.

On notera que les salaires ont évolués et se situent en majorité entre 40 000 et 59 999€. Cependant on notera également que le fossé est encore important entre la rémunération des hommes et celle des femmes 40000-49999€ pour les femmes, alors que les hommes sont plutôt dans la fourchette 50000 et 59999€.

2.2.2 Montant global des 10 rémunérations les plus élevées

On notera que les femmes gagnent 14.16 % de moins que les hommes entre 2013 et 2014. La différence était de 19.10% de moins entre 2012 et 2013. Un progrès mais encore insuffisant.

2.2.2 bis Montant global des 10 rémunérations les plus basses

Il y a plus d'hommes que de femmes dans les rémunérations les plus basses

La commission remarque que les rémunérations les plus basses chez les hommes ne font que baisser de 260 865 en 2012 on passe à 201 150 en 2014 soit - 22.89 %. La direction nous précise que cette baisse est liée aux collaborateurs en longue maladie ou invalidité dont seulement une partie est payée par FTV

Par ailleurs on constate une progression de + 18.87% pour les rémunérations des femmes entre 2012 et 2014.

2.2.2 ter Nombre de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations

Il n'y a toujours que 2 femmes dans les 10 plus hautes rémunérations.

2.4 Charges accessoires

2.4.2 Montant des versements effectués à des entreprises extérieures pour mise à la disposition de personnel : entreprises de travail temporaire, autres entreprises

La commission note de nouveau une hausse du recours au gardiennage mais une baisse sensible du coût horaire entre 2012 et 2014 de 26.06€/h à 21.83€/h. Même si le pôle a renégocié le gardiennage avec SAMSIC au 01/07/2013, les coûts ont continué de baisser en 2014.

2.5. Charge salariale globale

2.5.1 Frais de personnel/valeur ajoutée ou CA

Des frais de personnel plus important que les années précédentes (92 374 k€) soit +6.93% entre 2013 et 2014 (charges) rapporté à un chiffre d'affaire de 18 357k€ qui lui aussi est en augmentation soit + 23.30% font que le ratio baisse.

Indicateur 3 : Conditions d'hygiène et de sécurité (pages 56 à 66)

3.1.1 Nombre d'accidents de travail avec arrêt de travail

Baisse significative des accidents du travail avec arrêt chez les journalistes de 16 en 2012 et 2013 nous sommes passés à 8. Par contre légère augmentation chez les PTA de 7 en 2013 à 9 en 2014.

Sur les 9 arrêts PTA, 4 sont consécutifs à des accidents de trajet.
Sur les 8 arrêts chez les journalistes, aucun accident de trajet.

3.1.2. Nombre de jours d'arrêt en journées perdues suite à un accident de travail

La commission remarque que chez les PTA le nombre d'arrêt a augmenté mais aussi le nombre de jour d'arrêt consécutif à un accident de travail en 2013 275 jours pour 7 arrêts soit une moyenne de 39.28 jours, en 2014 491 jours pour 9 arrêts soit une moyenne de 54.55 jours.

Pour les journalistes le nombre de jour d'arrêt a augmenté de 764 jours pour 16 arrêts ce qui correspond à une moyenne de 47.75 jours par arrêt pour 2013. En 2014 nous avons 448 jours pour 8 arrêts cela correspond à 56 jours en moyenne par arrêt.

3.1.2 bis Taux de gravité

Le taux de gravité $< \text{à } 1 \text{ ou } > 2$ est significatif. Plus le taux est grand plus l'arrêt est long.
Pour les journalistes le taux est de 2.6

3.3 Maladie professionnelle

1 salarié a été déclaré en maladie professionnelle à la sécurité sociale en 2014. Il s'agit d'un JRI affecté à Amiens.

Indicateur 4 : Autres conditions de travail (pages 70 à 81)

4.1.3 Nombre de salariés permanents (indicateur 111 bis) bénéficiant d'un système d'horaires individualisés

Les horaires variables concernent les PTA comme les techniciens par contre les horaires constants concernent essentiellement les administratifs.

4.1.4 bis Type de temps partiels

4.5 Dépenses d'amélioration des conditions de travail

Après une baisse sensible entre 2012 et 2013 des dépenses le montant des dépenses consacrées à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise ont progressé de 85.47%

De gros travaux ont été engagés pour 2014 (renouvellement et complément vidéo surveillance et lecteurs de badges, de complément d'éclairage de secours et détection incendie etc.)

4.6 Médecine du travail

Côté consultations, la commission relève les chiffres de 601 examens cliniques pour 2014 (pour 692 en 2012 et 432 en 2013)

Au niveau des examens complémentaires, on en relève 592 en 2014 (pour 838 en 2012, et 496 en 2013).

La commission souligne que nous n'avons pas eu de synthèse des rapports de la médecine du travail pour 2012, 2013 et 2014. Maintenant qu'un médecin coordonnateur de FTV a été embauché, la commission demande à ce que les rapports soient présentés en CE.

Indicateur 5 : Formation

Nous n'aborderons pas le point formation dans le bilan social, ce point ayant déjà été traité avec le bilan de la formation 2014.

Indicateur 6 : Relations professionnelles (page 99)

6.3 Procédures

6.3.2 Nombre d'instances judiciaires engagées dans l'année et où l'entreprise est en cause

En ce qui concerne le nombre d'instances judiciaires engagées dans l'année où l'entreprise est en cause, la direction nous informe qu'il est difficile d'être exhaustif car certaines procédures sont faites dans le pôle alors que d'autres le sont au niveau de Paris. Pour l'information des élus, au niveau du bilan social 2014 FTV on a noté une petite diminution des instances judiciaires entre 2013 et 2014 mais en cumulatif, on comptabilise 645 procès et transactions entre 2012 et 2014 ce qui traduit des relations sociales plutôt conflictuelles et judiciairisées au sein de l'entreprise.

Pour la commission emploi/formation
Laurence Carpentier

Pour la commission éco& structure
Bruno Demange